



APPEL A CANDIDATURE

RÉSIDENCE D'ARCHITECTURE | EVREUX 2022 LE FORUM - MAISON DE L'ARCHITECTURE DE NORMANDIE

PRÉSENTATION

Le projet de résidence d'architecture porté par la Maison de l'architecture de Normandie - le Forum (MaN) est un temps d'immersion, de réflexion et de création proposé aux professionnels de l'architecture, de l'aménagement du territoire et de la culture, sur un territoire donné. Elle est ouverte à des binômes dont l'architecte est le mandataire.

La résidence d'architecture est pensée comme une façon de sensibiliser à l'architecture. Elle s'inscrit dans une démarche à la fois pédagogique et culturelle et repose sur le lien fort entre l'équipe résidente et la population locale. Elle a pour vocation de contribuer à ouvrir le regard des habitants et des acteurs locaux sur les problématiques contemporaines liées à l'identité des villes et des territoires, susciter des questionnements et le débat sur la production architecturale, les usages et modes de vie, les liens entre habitat et l'environnement local.

Par ailleurs, il est à préciser que la résidence d'architecture n'a pas vocation à aboutir à un travail de conception d'un projet architectural ou urbain. Il est cependant associé à un temps de réflexion et d'expérimentation.

CONTEXTE DE LA RÉSIDENCE D'ARCHITECTURE A ÉVREUX (27)

Evreux, est une ville du Département de l'Eure de plus de 46000 habitants, située entre Paris et Rouen. Fondée au 1er siècle, dans la vallée de l'Iton, elle se développe à partir de l'époque médiévale entre côteaux et forêts. Durement touchée par les bombardements de la Seconde Guerre Mondiale, la ville est reconstruite de 1945 à 1958, selon un plan qui dessine 26 îlots et qui dote alors Evreux du confort moderne et impose une nouvelle spatialité.

Aujourd'hui engagée dans le cadre du dispositif « Cœur de ville » qui vise entre-autre à renforcer son attractivité, elle porte une politique culturelle ambitieuse de valorisation de son patrimoine : elle projette l'obtention du label Ville d'Art et d'Histoire ainsi que celui du « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie ».

Il s'agit ici de re-découvrir une architecture du quotidien, de valoriser ces ensembles urbains remarquables afin d'en permettre l'évolution en les modernisant. La démarche

vient ainsi en articulation de vastes projets de requalification des espaces publics déjà réalisés en centre-ville, en bord d'Iton notamment.

LA RÉSIDENCE

La résidence d'architecture porte sur **l'îlot de la rue Chartraine** situé en plein-centre ville d'Evreux et longé par **la promenade Robert de Flosques qui borde l'Iton**. La rue Chartraine est une rue animée de commerces, composée de bâtiments mitoyens de deux étages surmontés de combles. Au fil des années leur qualité traversante à été délaissée, faisant des espaces en relation avec l'Iton, des arrières de boutiques dévolus aux garages, parkings poubelles et autres scories.

La résidence d'architecture s'envisage ici comme un temps de mise en perspective des qualités de cette architecture, dans un échange étroit avec les habitants-propriétaires, les mandataires, les commerçants afin de transformer leurs regards, d'ouvrir à de nouveaux usages et faciliter l'acceptation des règlements. Elle invite à imaginer des outils partageables permettant la compréhension de cette architecture et ses évolutions.

La résidence d'architecture s'inscrit dans une collaboration étroite avec le CAUE27 et les services de la ville engagés dans un travail d'analyse, de médiation et de valorisation.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

Une convention de résidence spécifiant les engagements respectifs de l'architecte mandataire, du Forum et de la commune accueillant la résidence est signée au début de la résidence.

La commune d'Evreux met à disposition du binôme en résidence un espace de travail équipé (internet, Imprimante, salle de réunion et d'exposition...) situé au Comptoir des Loisirs sera mis à disposition du binôme en résidence. La ville d'Evreux prendra en charge les repas du midi au sein de son restaurant administratif. La Maison de l'Architecture de Normandie prendra en charge l'hébergement sur les période de résidence (gites, chambre d'hôte..).

Pour mener à bien son travail de résidence, l'architecte mandataire et son binôme bénéficieront de :

- une indemnité de résidence d'un montant de 10.000€ TTC, versée sur facture ou note d'honoraires. Cette somme est versée à l'architecte mandataire, pour l'ensemble du binôme.
- un budget de production d'un montant limité à 5.000€ alloué uniquement sur justificatifs, avec l'accord préalable du Forum, pour la conception et la réalisation des outils et supports de restitution dans le cadre exclusif de la résidence,
- le binôme retenu devra être autonome dans ses déplacements et disposer d'un véhicule personnel.

L'Iton, les garages et l'arrière des boutiques de la rue Chartraine



CALENDRIER

Appel à candidature :
lancement : mars 2022
clôture : 31 mai 2022

Jury de sélection :
entretiens : mercredi 22 juin
après-midi à Evreux

DÉROULEMENT

La résidence d'architecture dure six semaines, réparties sur trois périodes.

2 semaines : du lundi 19 au vendredi 30 septembre 2022, (immersion, premiers contacts)

Le binôme réalise une analyse architecturale, urbaine et paysagère du quartier qu'il enrichit en travaillant avec les habitants, les acteurs et les partenaires locaux. Cette lecture permet de révéler aux populations des formes méconnues de leur patrimoine, les pratiques et les usages qui s'y rapportent, ou encore les questionnent sur ses formes d'appropriation et sur sa transmission. Cette lecture permet de révéler des opportunités.

La ville d'Evreux participe aux **Journées Nationales de l'Architecture les 14, 15 et 16 octobre 2022** à travers un évènement sur l'architecture de la reconstruction et requiert la présence du binôme sélectionné. Le déplacement sera pris en charge et les honoraires prévus pour la journée.

3 semaines : du 7 au 26 novembre 2022 (lecture du territoire, ateliers)

En s'appuyant sur des dynamiques locales, les résidents associent les habitants à la démarche en cours afin de nourrir leurs travaux et permettre de redécouvrir leur quartier et ceux qui y vivent. Ils associent également les habitants à la réalisation de leurs productions et à la préparation de la restitution finale. Un programme de rendez-vous, sous diverses formes (rencontres, ateliers, balades, parcours, visites, chantiers ouverts, projections...), est à mettre en place, ainsi qu'un blog dédié.

1 semaine : du 12 au 17 décembre 2022 (conception et réalisation des supports de restitution)

Un temps fort de restitution et de valorisation de la démarche est organisé. Une attention particulière est portée à l'accompagnement des productions afin de permettre au public (habitants, scolaires, jeune public, élus, professionnels, touristes) de se les approprier, d'échanger et de croiser leur regard sur le territoire avec celui des résidents.

SUIVI

Durant toute la résidence, les travaux seront suivis par l'équipe de la MaN, de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et de la ville d'Evreux et du CAUE27, en associant les autres partenaires.

Pendant la résidence, l'équipe mettra en œuvre une dynamique d'échange et de découverte par des outils de restitution des travaux : publications, photos, vidéos, blog, panneaux ou autres.

Des temps d'échange et de suivi seront organisés à chaque étape du projet à l'occasion desquels « les résidents »

Passage de l'Iton vers la rue Chartraine



feront état de l'avancement et de la méthodologie du projet. La résidence sera jalonnée de temps forts et de rencontres avec les habitants et les associations : pot d'accueil, points d'étapes, restitutions et autres rendez-vous.

Tout au long de l'année, la Maison de l'architecture partage et valorise cette expérience.



La rue Chartraine, ses boutiques et sa rue pavée

ÉVALUATION

Les partenaires procéderont à l'évaluation de la résidence en prenant en compte la satisfaction des habitants, ainsi que la qualité des outils de restitution.

MODALITÉS DE CANDIDATURE QUI PEUT CANDIDATER ?

La résidence est ouverte à un binôme de deux professionnels disposant d'une identité sociale permettant leur rémunération sous forme d'honoraires : un architecte mandataire et un autre professionnel (architecte, urbaniste, paysagiste, designer, artiste, etc.).

MODALITÉS DE SÉLECTION

Le jury sera sensible à :

- l'intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et de conception sur les problématiques architecturales,
- le caractère novateur du projet,
- la qualité architecturale ou artistique des références proposées,
- la capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques et à impliquer le grand public.

Les candidats seront choisis sur la base de la pertinence de leur projet en adéquation avec la compréhension du sujet défini.

Les candidats présélectionnés seront prévenus par mail puis invités à présenter leur projet devant un jury (date à définir).

Le jury sera composé de représentants de la DRAC, de la ville d'Evreux, de la Maison de l'architecture et de professionnels extérieurs.

L'ensemble des postulants sera prévenu à l'issue des résultats du jury.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprend :

- une note d'intention de l'architecte présentant sa motivation, son intérêt pour la résidence d'architecte, la complémentarité de l'équipe et de son intérêt,
- une présentation du projet d'immersion envisagé, sa méthodologie et les publics du territoire ciblés
- le CV du ou des intervenants et la copie du diplôme pour les architectes non-inscrits à l'Ordre des Architectes ou le justificatif d'inscription à l'ordre pour ceux qui le sont,
- un dossier de références présentant les projets, réalisations de chaque membre de l'équipe précisant le rôle du ou des membres de l'équipe,
- la fiche de candidature complétée, datée et signée.

Le dossier est à envoyer au plus tard le 31 mai 2022 :

- par courrier postal en version papier :

Maison de l'architecture de Normandie - le Forum
Résidence d'architecture d'Evreux 2022
48 rue Victor Hugo
76000 Rouen

- doublé d'un envoi électronique à :

contact@man-leforum.fr

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte. Aucun dossier (tout ou partie) ne sera restitué.



Façades depuis la promenade Robert de Flosques

CONTACT / RENSEIGNEMENTS

Maison de l'architecture de Normandie - le Forum
48 rue Victor Hugo
76000 Rouen
Anne Le Bellégo, directrice : 02 35 03 40 31

PARTENAIRES

La résidence d'architecte est coordonnée par le Forum - Maison de l'architecture de Normandie avec le soutien de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Normandie, de la Région Normandie, du Crédit agricole, du CAUE de l'Eure et de la ville d'Evreux.



FICHE DE CANDIDATURE

RÉSIDENTE D'ARCHITECTE | EVREUX 2022

PRÉSENTATION DE L'ARCHITECTE - OU DIPLÔMÉ EN ARCHITECTURE - MANDATAIRE :

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Tél:

Mail :

Site internet :

Date d'obtention du diplôme d'architecte :

École d'architecture :

ACCOMPAGNÉ DE :

Adresse complète :

Tél:

Mail :

Site internet :

Profession :

École :

Je soussigné(e).....(nom, prénom du mandataire), architecte ou diplômé(e) en architecture*, m'engage à donner une suite favorable à ma candidature en cas de sélection par le jury.

Fait à, le.....

Signature :

* rayez la mention inutile